

COMMUNE DE WIESVILLER

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Département
de la Moselle

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2025 à 19 h 30

Nombre des membres
en exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. PHILIPPI Franck, maire.

Membres présents :
12

PRESENTS : SCHALLHAMMER Dominique ; LETT Michel ;
SCHWARTZ Marlène ; PEIFER Emilie ; LETT Mathieu ; POTIER Luc ;
SCHEIDHAUER Anne ; PIRON Christelle ; LETT Elodie ; THALEZ
Robin; SEILER Géraldine

Date de convocation :
31.01.2025

Absents excusés : BEYER Didier représenté par Dominique
SCHALLHAMMER ; EYERMANN Elodie représentée par Franck
PHILIPPI ; SCHNEIDER Agathe représentée par Emilie PEIFER

Nombre de procuration(s) : 3

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : Anne SCHEIDHAUER

ORDRE DU JOUR

- **DEMANDE FONDS DE CONCOURS**
- **LOCATION FOYER ST BARTHELEMY POUR ACTIVITES SPORTIVES**
- **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU 2023**
- **SUBVENTION AMICALE SAPEURS POMPIERS 2024**
- **RAPPORT D'ACTIVITE SIVOM 2023**

Le compte-rendu de la séance du 05 décembre 2024 a été approuvé à l'unanimité.

I - DEMANDE FONDS DE CONCOURS

Le Maire expose ;

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,
- Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et notamment les dispositions incluant la Commune de Wiesviller comme l'une de ses communes membres,
- Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 septembre 2021, approuvant le règlement de Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Considérant que la Commune de Wiesviller souhaite acquérir diverse équipements supplémentaires en 2025 selon le détail est énuméré ci-dessous, il est nécessaire au vu de ces acquisitions d'obtenir une aide financière externe :

- Acquisition d'un stand complémentaire 4x8 m : 1 725.00 € HT
- Acquisition 5 panneaux de ville « village fleuri » : 949.00 € HT
- Acquisition illuminations de Noël : 1 280.39 € HT
- Acquisition vaisselle complémentaire salles des fêtes : 561.76 € HT
- Acquisition divers matériel et équipement technique à hauteur de : 2 000.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de 13 voix pour et 2 abstentions,

DECIDE de solliciter un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à hauteur de 50 % pour le financement des équipements énumérés ci-dessus tel que proposé par le Maire.

II - LOCATION FOYER ST BARTHELEMY POUR ACTIVITE SPORTIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE

- De louer le foyer St Barthélémy à Mme DUCLOS Diane, professionnelle sportive auto-entrepreneur de Woelfling-les-Sarreguemines, pour y exercer des activités de gymnastique et de détente les mercredis soir et jeudis matin.
- De fixer un loyer mensuel de **180.00 €** pour la location du foyer.

III - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU 2023

Considérant que différents documents liés à la gestion de l'eau doivent être présentés annuellement au Conseil municipal, le Maire expose succinctement les différents rapports transmis par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

Ainsi, le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable réalisé par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

Dans la continuité, le Maire précise au Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2023 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif et non collectif réalisé par le la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation aux différents rapports.

IV - SUBVENTION AMICALE SAPEURS POMPIERS 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour et 1 abstention :

DECIDE

- De verser une subvention de **1 343.00 €** à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Wiesviller correspondant aux cotisations d'assurances complémentaires 2024.

V - RAPPORT D'ACTIVITE DU SIVOM 2023

Mme Dominique SCHALLHAMMER, adjointe au maire et Présidente du Syndicat Intercommunal présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2023 du SIVOM, premier rapport depuis sa création.

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation à cette présentation.

VI - DIVERS

Le Maire informe :

- Une fermeture de classe est pressentie au sein du RPI de Wiesviller-Woelfling ; information reçue par l'Inspecteur d'Académie du Pays de Sarreguemines. L'importance des actions menées est primordiale pour sauver la classe. Toutes les décisions à prendre dans le cadre de cette probable fermeture iront dans le sens des enfants afin notamment d'éviter les cours triples et de maintenir un transport scolaire.
Le service d'accueil périscolaire ne sera pas impacté par cette éventuelle fermeture et sera maintenu comme au préalable.

- Dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération des manifestations se dérouleront à Wiesviller les 21 et 22 mars 2025. Le samedi : Bal de la Libération à Wiesviller ; le dimanche : opération sortie terrain en véhicules militaires anciens, messe et commémoration au monument aux Morts.

Les charentais de la commune de St Bonnet jumelée avec la commune de Wiesviller seront présents avec une dizaine de personnes sur tout le week-end.

- Le recensement de la population 2025 a été clôturé. Les agents recenseurs ont réalisé un travail très satisfaisant et nous les remercions.
- Suite à l'autorisation de la Cour d'Appel de Metz, en application des dispositions de l'art. L1421-2-1 du Code de la Santé Publique, la propriété de Madame NAGEL Mélusine sera visitée le 11 février 2025 par l'ARS GRAND EST sans assentiment de l'occupant.

La secrétaire
Anne SCHEIDHAUER

Le Maire
Franck PHILIPPI